

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



**Seema Shekhawat, dir, Gender, Conflict, Peace, and UNSC
Resolution 1325, London, Lexington Books, 2018**

Gabrielle Comtois

Volume 31, Number 1, 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1065039ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1065039ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comtois, G. (2018). Review of [Seema Shekhawat, dir, Gender, Conflict, Peace, and UNSC Resolution 1325, London, Lexington Books, 2018]. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 31(1), 313–318.
<https://doi.org/10.7202/1065039ar>

SEEMA SHEKHAWAT, DIR, GENDER, CONFLICT, PEACE, AND UNSC RESOLUTION 1325, LONDON, LEXINGTON BOOKS, 2018

Gabrielle Comtois*

Le présent ouvrage est un collectif, dirigé par Seema Shekhawat¹, dont le thème central est la *Résolution 1325*², adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 31 octobre 2000, dans le but de souligner : [...] « l'importance d'une pleine participation active des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'édification et au maintien de la paix³ ». Bien que, suite à l'adoption de cette *Résolution* les données récoltées démontrent que plus de la moitié de tous les accords de paix conclus faisaient référence aux femmes, à la paix et à la sécurité, le rythme du changement demeure trop lent⁴. Sur la période allant de 1992 à 2011, les femmes ne représentaient que moins de quatre pour cent des signataires des accords de paix conclus et moins de dix pour cent des négociateurs lors des pourparlers de paix⁵. Ce collectif vise donc à dresser un bilan des impacts concrets de la *Résolution 1325* sur la réalité des femmes en situation de conflit, dix-huit ans après son adoption. Nous proposons ici une analyse par chapitre afin de mieux rendre compte des analyses diversifiées offertes par chaque auteur(e) ayant participé à l'élaboration de ce collectif.

Dans le premier chapitre, Veronica Fynn Bruce⁶ démontre comment les femmes au Libéria ont contribué de manière fondamentale à la création de la *Résolution 1325*. Dans ce sens, Bruce met de l'avant les accomplissements de femmes libériennes telles qu'Ellen Johnson Sirleaf, première femme africaine à recevoir le prix Nobel de la paix et de Leymah Gbowee également lauréate du prix Nobel de la paix. Pour Bruce, les méthodes innovatrices employées par les femmes libériennes ont

* Étudiante au Baccalauréat en Relations Internationales et Droit International à l'Université du Québec à Montréal.

¹ Seema Shekhawat est une sociologue basée en Floride qui détient un doctorat sur l'intersection du genre, des conflits et du déplacement. Elle est récipiendaire des prix Scholar of Peace, Berghof Fellowship et International Peace Research Foundation. Elle a dirigé des consultations pour le centre de surveillance des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, à Genève, en 2006 et 2010. Ses publications incluent : *Gender, Conflict and Peace in Kashmir: Invisible Stakeholders* (2014); *Female Combatants in Conflict and Peace* (2015, éditrice) et *Women and Borders* (2017, coéditrice).

² *Résolution 1325*, Rés CS 1325, Doc off CS NU, 4213^e séance, Doc NU S/RES/1325 (2000).

³ Nations Unies, « Les femmes, la paix et la sécurité », en ligne : Nations Unies <www.un.org/fr/peacekeeping/issues/women/wps.shtml>.

⁴ ONU Femmes, « Les femmes et les conflits armés », en ligne : ONU Femmes <beijing20.unwomen.org/fr/in-focus/armed-conflict>.

⁵ *Ibid.*

⁶ Veronica Fynn Bruce est une érudite et auteure en droit interdisciplinaire primée. Elle a effectué des recherches, enseigné, consulté et présenté lors de conférences dans plus de vingt pays. Elle est fondatrice / rédactrice en chef du Journal of International Displacement, chercheuse principale au Center for Policy of the Libéria et créatrice d'un réseau de recherche collaboratif sur le droit et la société intitulé "Déplacés". Elle est professeure auxiliaire à la faculté de droit de l'Université de Seattle. Elle est née et a survécu à la guerre au Libéria.

permis non seulement de changer le cours des conflits internes au Libéria mais également de faire rayonner l'importance du rôle des femmes dans la consolidation de la paix et de la sécurité au niveau international.

Dans le deuxième chapitre, Antal Berkes⁷ se penche sur le rôle du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la mise en œuvre effective de la *Résolution 1325*. Berkes avance que le Comité a permis l'implantation d'un mécanisme de rapports périodiques et a encouragé les États membres à adapter les buts de la résolution par le biais de leurs propres mécanismes de codification afin de mieux les harmoniser avec leurs contextes nationaux respectifs. Pour Berkes, bien que le Comité soit un acteur central en ce qui concerne la sensibilisation à l'inclusion des femmes dans les processus de consolidation de la paix et de la sécurité, il comporte également certaines limites qui sont mises en lumière au sein du chapitre.

Dans le troisième chapitre, Elisabeth Porter⁸ insiste sur l'importance d'inclure la religion comme catégorie d'analyse en ce qui concerne la consolidation de la paix. Porter remet en question la vision de la religion comme facteur de conflit et propose plutôt d'envisager la religion comme un élément rassembleur pouvant contribuer positivement à l'implantation effective de la *Résolution 1325*. À travers son analyse, Porter révèle les différentes façons dont l'intersection entre le genre et la religion s'articule en période de conflit armé et démontre notamment l'importance d'inclure les organisations et chefs religieux dans les processus afin de favoriser l'application de la résolution au niveau local.

Dans le quatrième chapitre, Jan Marie Fritz⁹ formule une critique constructive à l'endroit des plans d'action nationaux de mise en œuvre, dans le but d'alimenter la réflexion en vue d'éventuelles réformes. Pour Fritz, bien que le Conseil de sécurité n'ait pas explicitement mentionné le besoin de tels mécanismes lors de l'adoption de la *Résolution 1325*, ils n'en demeurent pas moins un élément clé dans son implantation. Fritz offre donc différentes recommandations à l'intention non seulement des gouvernements mais également des organisations non gouvernementales dans le but de favoriser le développement de plans d'action nationaux de mise en œuvre efficaces.

⁷ Antal Berkes est chercheur postdoctoral à l'Université de Manchester. Les domaines de recherche d'Antal sont le droit international public et le droit de l'UE. En droit international, ses intérêts englobent le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés. Il a terminé son doctorat à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) en co-tutelle avec l'Université Eotvos Lorand (Budapest) en 2015 avec une thèse intitulée "Zones grises : la protection des droits de l'homme dans les zones hors du contrôle effectif de l'État. ".

⁸ Elisabeth Porter est professeur de politique et de relations internationales à l'University of South Australia. Elle a notamment suivi un cours sur la paix, la justice et la réconciliation. Elle a également enseigné à l'Université d'Ulster, à l'Université Flinders et à l'Université Southern Cross. Ses livres les plus récents incluent *Connecting Peace, Justice and Reconciliation* (2015), *Peace and Security: Implications for Women* (with Anuradha Mundkur, 2012), et *Peacebuilding: Women in International Perspective* (2007).

⁹ Jan Marie Fritz est professeure à l'Université de Cincinnati, professeure invitée distinguée à l'Université de Johannesburg et médiatrice en éducation spécialisée pour le ministère de l'éducation du Kentucky. Elle était vice-présidente de l'Association internationale de sociologie (ISA) et représente l'ISA auprès de l'ONU. Elle est auteure et rédactrice en chef de plus de 115 publications, dont « Vers une paix juste », la sociologie clinique internationale et l'intervention de la communauté. Elle a beaucoup écrit sur les femmes, la paix et la sécurité.

Dans le cinquième chapitre, Margaret Owen¹⁰ insiste, quant à elle, sur l'importance de prendre en compte les femmes veuves dans l'élaboration des plans d'action nationaux de mise en œuvre de la *Résolution 1325*. Pour Owen, la victimisation systématique de ces femmes les empêche d'être considérées comme des actrices à part entière dans la consolidation de la paix et la reconstruction socio-économique de leur pays. Owen défend que l'amélioration des conditions des femmes veuves ainsi que la pleine reconnaissance de leur rôle est essentielle à l'implantation et au maintien d'une paix durable.

Dans le sixième chapitre, Corey Barr¹¹ aborde les différentes problématiques liées au financement de l'aide internationale au développement. Barr argumente que l'influence des dons financiers sur ces organisations constitue un frein majeur à l'agentivité des femmes dans le cadre de l'implantation de la *Résolution 1325*. Ainsi, Barr démontre comment les sources de financement poussent les organisations à adopter des approches davantage axées sur la protection et de la vulnérabilité des femmes plutôt que véritablement de chercher à renforcer leur rôle dans les processus de consolidation de la paix.

Dans le septième chapitre, Aurora E Bewicke¹² propose de sortir des visions binaires traditionnelles dans le but d'aborder les problématiques entourant la mise en œuvre de la *Résolution 1325* de manière plus globale. Dans ce sens, Bewicke soutient que le fait de sortir des paradigmes traditionnels permet de mieux prendre en compte la multiplicité des identités que peuvent revêtir les femmes, en situation de conflit : victimes, oppresseurs, combattantes, etc. En somme, pour Bewicke, les réformes structurelles nécessaires à la pleine intégration des femmes au sein des processus de consolidation et de maintien de la paix doivent passer par l'abolition des cadres théoriques binaires par le biais desquels ces thématiques sont envisagées.

¹⁰ Margaret Owen est une avocate internationale britannique spécialisée dans la défense des droits de l'homme, spécialisée dans les droits des veuves. Elle est la fondatrice / directrice de WPD (Veuves pour la paix par la démocratie), la seule ONG internationale représentant les veuves principalement dans les pays en développement et les pays touchés par un conflit. Elle est également membre fondateur de GAPS-UK (Action pour le genre en faveur de la paix et de la sécurité), organise régulièrement des réunions sur les problèmes de veuvage au sein de la CSW et collabore également avec le CEDAW pour promouvoir l'attention sur le statut des veuves.

¹¹ Corey Barr est une consultante indépendante travaillant dans le domaine des droits de l'homme, avec un accent particulier sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans des environnements instables. Auparavant, elle était directrice de programme chez Human Rights Education Associates, où elle a donné des cours sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que sur la justice de genre et la justice transitionnelle. Elle a également occupé des postes chez ONU Femmes et au Centre Feinstein de l'Université Tufts. Barr a reçu son baccalauréat du Hampshire College et sa maîtrise en droit et diplomatie de la Fletcher School de l'Université Tufts.

¹² Aurora E. Bewicke est une avocate en exercice et une professionnelle du développement juridique. Elle a travaillé sur plusieurs projets de droit international, de défense des droits de la personne et de développement, notamment en Érythrée, aux Pays-Bas, en Égypte, au Kosovo, en Chine et au Myanmar. Aux États-Unis, elle a représenté les deux accusés de fournir un soutien matériel aux terroristes et aux réfugiés fuyant le conflit. Elle est titulaire d'un baccalauréat en philosophie du St. John Fisher College, d'un doctorat en droit de l'Université de la Nouvelle-Angleterre et d'une maîtrise en droit international des droits de l'homme de Oxford.

Dans le huitième chapitre, Onyinyechukwu Onyido¹³ traite plus particulièrement de l'alinéa 8 b) de la *Résolution 1325*¹⁴. Bien qu'en théorie, l'alinéa 8 b) invite les États membres à adopter des mesures venant appuyer les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes, Onyido révèle qu'elles demeurent bien souvent laissées de côté, sur le terrain. Onyido explore donc les différentes façons dont ce décalage s'articule concrètement en contexte post-conflit, à travers le cas pratique du Nigeria.

Dans le neuvième chapitre, Amanda Bennett¹⁵ s'intéresse aux femmes qui militent actuellement pour la paix en Israël. À travers son analyse, Bennett révèle que les femmes qui obtiennent le plus de succès sont les femmes qui ne se réclament pas du féminisme, même si cela peut avoir pour conséquence de les limiter à des champs d'action bien spécifiques. Pour Bennett, la *Résolution 1325* ne doit pas simplement viser davantage d'inclusion, elle doit également viser à promouvoir le féminisme ainsi que la diversité des femmes prenant part aux processus de consolidation de la paix et de la sécurité.

Dans le dixième chapitre, Emmanuela C. Del Re¹⁶ s'intéresse aux différents obstacles auxquels doivent faire face les femmes désirant s'impliquer dans les processus de consolidation de la paix, en Syrie. Les deux principaux obstacles relevés par l'analyse de Del Re résident à la fois dans la difficulté pour ces femmes à créer des réseaux stables dans la foulée des migrations de masse causées par le conflit et dans la difficulté pour les femmes de faire entendre leur voix au sein de la sphère politique syrienne. En somme, pour Del Re, le manque d'intégration des femmes dans les processus de paix représente un obstacle majeur à l'établissement d'accord de paix durables en Syrie.

¹³ Onyinyechukwu Onyido est conférencière et chercheuse au Centre d'études sur les conflits et le genre, Université de Port Harcourt, au Nigeria. Elle possède un doctorat en études de la paix et des conflits. Elle a publié des articles dans des revues internationales et présenté des communications lors de conférences internationales, en particulier sur des questions relatives aux femmes et aux conflits. En 2011, elle a effectué un séjour en résidence au Centre of West African Studies de l'Université de Birmingham en tant que chercheuse invitée sous la Bourse Cadbury.

¹⁴ *Résolution 1325*, *supra*, note 2.

¹⁵ Amanda Bennett a obtenu sa maîtrise en études de politique mondiale en 2016 à la Lyndon B. Johnson School of Public Affairs de l'Université du Texas à Austin. Elle a reçu son baccalauréat en langues et civilisations du Proche-Orient de l'Université de Chicago. Elle a achevé ses recherches en Israël sur la *Résolution 1325* pour sa thèse de maîtrise, qui a été intégrée au chapitre de ce livre. Elle vit actuellement à Austin, au Texas, où elle travaille pour une organisation à but non lucratif vouée aux droits de la reproduction qui aide les adolescentes désirant obtenir un avortement.

¹⁶ Emmanuela C. Del Re est professeure titulaire de sociologie politique à l'Université Cusano de Rome, en Italie. Elle est la présidente et fondatrice de EPOS Intl. Agence opérationnelle de médiation et de négociation et créateur du projet MY FUTURE pour les réfugiés syriens. Le professeur Del Re est directeur de la série de livres "Globalital" aux éditions Aracne et rédacteur en chef du *European Journal EPOS WorldView*. Elle est auteure de plusieurs publications et directrice de documentaires cinématographiques.

Dans le onzième chapitre, Maria Hadjipavlou¹⁷ et Olga Demetriou¹⁸ s'intéressent au Groupes Consultatif sur le Genre, instauré en 2009, dans le but de d'intégrer l'égalité des sexes au processus de paix en Chypre. Hadjipavlou et Demetriou mettent de l'avant les différentes recommandations formulées par le Groupe, notamment en matière de gouvernance et de partage du pouvoir, de droits à la citoyenneté, de droits à la propriété et de droits économiques, sur la base des principes énoncés dans la *Résolution 1325*. Hadjipavlou et Demetriou soulignent d'ailleurs l'impact de ces recommandations : parmi celles-ci, les trois premières ont déjà été présentées aux négociateurs et à l'équipe des bons offices de l'ONU.

Dans le douzième chapitre, Mollie Pepper¹⁹ explore les différents rôles des femmes racisées dans le développement, le maintien et la résolution de conflits en Birmanie/Myanmar. Pepper examine plus avant les obstacles à l'application de la *Résolution 1325* en Birmanie/Myanmar ainsi que l'impact du nationalisme sur l'agentivité des femmes, de manière plus générale. Ainsi, Pepper théorise l'inclusion des femmes racisées en tant que composante clé afin de réaliser la pleine application de la *Résolution 1325*.

Dans le treizième chapitre Priscyll Antcil Avoine²⁰, Yuly Andrea Mejia Jerez²¹ and Rachel Tillman²² explorent le rôle des femmes dans le cadre du conflit armé entre

¹⁷ Maria Hadjipavlou était professeure associée au département des sciences sociales et politiques de l'Université de Chypre (1995-2013). Elle a exercé les fonctions de formatrice en résolution de conflits pour le FNUAP à Bratislava, en Slovaquie; Afghanistan; et la Tunisie. Elle a publié des ouvrages sur le conflit à Chypre, les femmes et la paix, le féminisme et la *Résolution 1325*. Son livre, *Women and change in Cyprus: Feminisms and gender in conflict* (2010), est largement utilisé. Elle est membre du Comité technique de Chypre sur l'égalité des sexes.

¹⁸ Olga Demetriou est anthropologue sociale et consultante principale au Centre de recherches sur la paix de Chypre, à Oslo, en Norvège. Elle a écrit sur les minorités, les frontières et les conflits. Elle est l'auteur de *Capricious Borders: Population, Minority and Counter-Conduct Between Greece and Turkey* (2013) et de la prochaine monographie intitulée *Refugeehood and the Postconflict Subject: Reconsidering Minor Losses*. Elle est membre fondateur de l'équipe de conseil sur le genre et travaille depuis plus de dix ans sur le genre et la consolidation de la paix.

¹⁹ Mollie Pepper est candidate au doctorat au département de sociologie et d'anthropologie de la Northeastern University. Ses travaux portent sur le genre, la violence, la transition post-conflit et la mondialisation. Son travail actuel examine les organisations de femmes de minorités ethniques dans la transition en cours de la Birmanie vers la paix et la démocratie. Son expérience de travail dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'assistance humanitaire et de l'autonomisation des femmes en Bolivie et en Thaïlande est à la base de ses recherches. Elle a obtenu une maîtrise en droit et en diplomatie de la Fletcher School de l'Université Tufts.

²⁰ Priscyll Antcil Avoine est étudiante au doctorat en sciences politiques et en études des femmes à l'Université du Québec à Montréal (Canada). Ses recherches portent sur les femmes combattantes, le genre, la consolidation de la paix et la théorie décoloniale. Elle a récemment publié un chapitre de livre intitulé *"From Polymorphism of Violence to the Complexities of Peace: Towards an Integral Dignity in Colombia"* (2017). Elle participe également activement à l'ONG locale Corporacion Descontamina (Colombie), œuvrant dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'action non violente.

²¹ Yuly Andrea Mejia Jerez est assistante sociale à l'*Universidad Industrial de Santander* (Colombie). Elle est membre actif du *Grupo de investigación en Población, Ambiente y Desarrollo* de la même Université. Elle étudie le genre, la mobilisation sociale, les conflits et l'après conflit en Colombie. Elle a récemment publié un article intitulé *Corporalidades y subjetividades sexuales: el caso de las mujeres excombatientes de las guerrillas colombianas* (2017).

²² Rachel Tillman est une spécialiste de la théorie féministe. Elle a obtenu une maîtrise en études religieuses et en philosophie de l'Université Stony Brook. Ses recherches portent sur la matérialité dynamique du

le gouvernement et les divers groupes paramilitaires en Colombie. Avoine, Jerez et Tillman s'intéressent aux impacts de l'accord historique de La Havane, conclu entre le gouvernement colombien et les FARC-EP, après plus de six ans de conflit. Avoine, Jerez et Tillman abordent également les différents obstacles pratiques se dressant sur la route vers la paix en Colombie : les experts ont indiqué qu'entre 33% et 40% des membres de la guérilla sont des femmes. Toutefois, la plupart des processus de Démobilisation, Réintégration et Désarmement²³ ne mettent pas l'accent sur le genre dans leurs programmes. S'appuyant sur la théorie décoloniale, Avoine, Jerez et Tillman soutiennent que les femmes colombiennes ont depuis longtemps participé à la consolidation de la paix en dehors de l'extérieur des cadres politiques traditionnels et qu'il serait erroné d'analyser la participation des femmes à travers le seul prisme des négociations de La Havane.

Dans le quatorzième et dernier chapitre, Seema Shekhawat s'intéresse aux contraintes culturelles liées à l'implantation de la *Résolution 1325*, dans le contexte du Kashmir. Sekhawat démontre comment les *a priori* patriarcaux entravent la pleine participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et de la sécurité. Dans ce sens, Shekhawat met en lumière les raisons profondes qui sous-tendent l'écartement systématique des femmes lors des négociations de paix formelles, au Kashmir.

Alors que le féminisme semble vouloir prendre une place de plus en plus affirmée sur la scène internationale, ce collectif, dirigé par Seema Shekhawat, représente un apport remarquable à la littérature concernant l'intégration des femmes aux processus de consolidation de la paix. Les multitudes de perspectives abordées en font un ouvrage extrêmement riche, qui pave la voix en vue d'éventuelles réformes.

Ce collectif ce veut donc à la fois un éloge et une critique à la *Résolution 1325*. D'une part, il ressort des différentes thèses développées dans cet ouvrage que la *Résolution 1325* est encore loin d'être complètement appliquée, en pratique. D'autre part, l'ensemble des auteur(e)s semblent reconnaître l'importance de la *Résolution 1325* en tant que pilier de l'amélioration des conditions des femmes et de la résolution de conflits, à l'échelle internationale. Une étude réalisée en 2015 par O'Reilly, Suilleabhain et Paffenholz indique d'ailleurs qu'un accord de paix a 35% plus de chances de durer au moins quinze ans si les femmes font partie du processus global²⁴. L'augmentation du nombre de femmes participant activement au sein des sphères civiles et politique sera-t-elle corrélative d'une diminution des conflits à l'échelle international?

corps vivant et ses conséquences pour la théorie et la pratique médicales. Elle travaille également sur l'expérience et la gestion de la grossesse et de la naissance en Colombie. Ses articles ont paru dans *Hypatia* et *Feminist Theory*.

²³ Nations Unies, « Désarmement, démobilisation et réintégration », en ligne : Nations Unies <www.un.org/fr/peacekeeping/issues/ddr.shtml>.

²⁴ Seema Shekhawat, dir, *Gender, Conflict, Peace, and UNSC Resolution 1325*, London, Lexington Books, 2018 à la p 6.